

MARTINIQUE

Axe 4 : Accompagnement des parcours professionnels et développement des compétences individuelles et/ou collectives

Diplôme Universitaire de Coordonnateur de parcours de santé

Contexte

Le territoire martiniquais connaît une forte demande de compétences en matière de coordination de parcours de santé, dans une logique de continuité des soins, de décloisonnement et de coopération pluridisciplinaire.

Afin d'y répondre, la délégation ANFH Martinique souhaite proposer aux professionnels de santé de ce territoire la possibilité de suivre et de valider un Diplôme Universitaire « Coordonnateur de parcours de santé ».

Objectifs

- Évaluer une situation clinique et déterminer les besoins d'une personne ou d'une population, en tenant compte de leurs désirs, volontés et contextes.
- Mettre en œuvre, planifier et coordonner les ressources humaines, matérielles et organisationnelles nécessaires à la réponse à ces besoins.
- Travailler en concertation avec les personnes accompagnées, leurs aidants, leurs familles et l'ensemble des professionnels du soin et de l'accompagnement.
- Appréhender les pathologies chroniques, les handicaps, la perte d'autonomie et les problématiques sociales et psychiques nécessitant une coordination.
- Développer une relation de qualité avec les patients, leur famille et les équipes pluridisciplinaires.
- Maîtriser les outils numériques et spécifiques à la coordination des parcours de santé.
- Organiser des parcours en santé intégrative et coordonner des équipes pluridisciplinaires (...)

Renseignements complémentaires

Durée : en cours

Contact : Marie-Annick GINAPÉ 0596421060

Public

Professionnels de santé exerçant au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la Fonction publique hospitalière (infirmier, psychologue, assistant social, éducateur spécialisé, ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, etc).

Exercice

2026

Nature

AFR

Organisé par

En cours